

01 juin 2005 -17:40

Le Premier Ministre tient à féliciter les services de police

Le Premier Ministre tient à féliciter les services de police, les services spéciaux d'inspection et les magistrats qui ont dirigé et exécuté les actions coordonnées contre les marchands de sommeil à Gand et à Anvers.

Le Premier Ministre tient à féliciter les services de police, les services spéciaux d'inspection et les magistrats qui ont dirigé et exécuté les actions coordonnées contre les marchands de sommeil à Gand et à Anvers.

Les résultats de ces actions démontrent que le Gouvernement avait raison lorsqu'il décida de reprendre la lutte contre cette exploitation inhumaine dans la loi sur la traite des êtres humains. Cela prouve également que notre pays continue à occuper une position prédominante dans la lutte contre la traite des êtres humains.